

GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DU CHATEAU DE CHEVERNY

Samedi 18 & Dimanche 19 Avril 2026

GOLF DU CHATEAU DE CHEVERNY

La Rousselière – 41700 CHEVERNY

☎ 02.54.79.24.70 @ contact@golf-cheverny.com

www.golf-cheverny.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses :

- Licencié(e)s de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue,
- de catégorie minimale ou moins,
- s'étant acquitté(e)s du « droit de jeu fédéral »,
- titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur ou la joueuse a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf,
- étant à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures,
- répondant aux conditions précisées dans ce règlement particulier.

2- FORME DE JEU

Score maximum – 36 trous – 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Catégories séries, quotas et repères : (distances de jeu conformes aux directives de la ffgolf)

	Garçons	Filles
Catégories	Quota mini	Quota mini
U12	18	6
Benjamins	18	6
Minimes	6	3
Nombre minimum au total	42	15

Nombre maximum de wild cards : 12. La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards.

Nombre maximum de joueurs autorisés au total : 120

Le champ des joueurs sera déterminé conformément aux directives du Vademecum 2026 (1.4.4.3 Cahier des charges des Grands Prix Jeunes).

L'ordre du Mérite National Jeunes et les index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.

Départage : en cas d'égalité pour la 1^{ère} place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Autres places : utilisation du départage du logiciel RMS9.

Départs : le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vademecum 2026.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **avant le vendredi 3 avril 2026 à minuit**, seront envoyées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue au plus tard 5 jours après la clôture des inscriptions, soit le mercredi 8 avril 2026.

Si le champ de joueurs est incomplet à la date limite d'inscription, le Club se donne le droit de le compléter.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : **50 €** (20 € pour les membres du Club).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue **à partir du vendredi 3 avril 2026**, en semaine, sur réservation des départs auprès du Golf.

5- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve non-fumeur : § 1.2.5 du Vademecum 2026.

Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits (§ 1.2.8 du Vademecum 2026)

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, **à tout moment et à tout endroit du parcours**, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), **devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.**

6- PRIX

Classement brut exclusivement.

Le premier joueur et joueuse de chaque catégorie d'âge seront récompensés.

7- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

Sur nécessité, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

TROPHÉE U10

NE COMPTANT PAS AU MERITE NATIONAL JEUNES

En parallèle de ce Grand prix Jeunes, un Trophée U10 est organisé sur 2 fois 9 trous. Inscription via un formulaire disponible sur le site internet du golf de cheverny.